

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

6 juillet 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 6 juillet 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, M^{me} Ginette Charette, et à laquelle sont présentes :

M^{mes} les conseillères Diana Bruneau, Valérie Rancourt et Karen Godbout

Étaient absents M. le maire Pierre Godbout, MM. les conseillers Vital Carrier et Claude Laroche.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

La mairesse suppléante, M^{me} Ginette Charette, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2015-07-111 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

M. Réal Rancourt désire savoir si la bâtisse horticole a été vendue.

M^{me} Katy Rivard affirme qu'aucune soumission n'a été reçue.

M. Réal Rancourt suppose que lorsque la fabrique a donné le terrain à la municipalité elle aurait inclus une clause dans l'acte notarié afin que ce terrain demeure un lieu récréatif.

M^{me} Katy Rivard mentionne que des vérifications seront faites.

2015-07-112 Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 soit adopté tel que rédigé.

2015-07-113 Adoption du procès-verbal du 18 juin 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2015 soit adopté tel que rédigé.

2015-07-114 Approbation des comptes

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 190 199.32 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

Avis de motion

Avis de motion est donné par la mairesse suppléante, M^{me} Ginette Charette, qu'à une séance subséquente, un règlement d'emprunt pour effectuer les travaux de réfection d'égout phase 2 sera adopté. Un projet de règlement est remis à chacun des élus.

2015-07-115 Proposition de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux des égouts

Attendu qu'un contrôle qualitatif des matériaux utilisés lors des travaux de réfection des égouts doit être fait, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre reçue de l'entreprise Englobe pour effectuer ce contrôle, cette dépense est estimée à 2 755 \$ avant taxes.

2015-07-116 Appel d'offre pour la cueillette des déchets et des matières recyclables

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la secrétaire-trésorière/directrice générale, M^{me} Katy Rivard à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour la cueillette des déchets et des matières recyclables pour l'ensemble du territoire de la municipalité de Poularies.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard jeudi le 30 juillet 2015 à 15 heures.

Le contrat sera accordé pour une période de trois ans et devra inclure la cueillette des déchets une semaine sur deux en alternance avec la cueillette des matières recyclables, cependant les ordures d'environ dix commerces devront être ramassés à toutes les semaines.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

2015-07-117 Demande du Club de motoneige les Aventuriers de Poularies pour cinq ponceaux

Le Club de motoneige les Aventuriers de Poularies a besoin de cinq ponceaux pour l'amélioration de leur terrain. Puisque la municipalité possède ce type de ponceau, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de leur en donner cinq.

2015-07-118 Travaux de voirie

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour effectuer des travaux de voirie présenté au programme pour l'amélioration du réseau routier municipal pour un maximum de 23 000 \$, soit le montant accordé en subvention.

2015-07-119 Demande d'autorisation d'affichage

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M^{me} Mélanie Rivard propriétaire de la Ferme La Poul-a-ries à afficher deux publicités de son entreprise. Les dimensions de ces publicités sont de 3 pi X 4 pi. Cependant si M^{me} Rivard désire faire l'affichage ailleurs que sur sa propriété elle devra préalablement obtenir l'autorisation du propriétaire des lieux.

2015-07-120 Proposition de services professionnels pour aide technique pour programmation de la TECQ 2014-2018 et le règlement d'emprunt

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service reçue de la firme d'ingénierie Stavibel au montant de 3 009 \$ avant taxes pour l'aide technique concernant la programmation de la TECQ 2014-2018 et le règlement d'emprunt.

Période de questions

M. Gaétan Rancourt demande si on a le droit de jeter des branches au côté du HLM.

M^{me} Katy Rivard mentionne que probablement qu'il n'est pas permis de déposer des branches à cet endroit, mais qu'il faudrait vérifier.

M. Gaétan Rancourt demande pourquoi le matériel qui est excavé pour le changement des conduites des égouts n'est pas disposé sur le terrain en pente sur l'avenue du Coteau.

M^{me} Katy Rivard mentionne que la municipalité n'a pas besoin de matériel à cet endroit.

Séance de travail

Il est convenu qu'il n'y aura aucune de séance de travail en juillet 2015. Cependant une séance extraordinaire aura lieu mardi le 7 juillet 2015 à 15h30 à la salle du conseil de Poularies.

2015-07-121 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Mairesse suppléante _____

Sec.-très./dir. gén. _____

Je, Ginette Charette, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.